

1768

LE présent Registre *habitants* *dit*  
feüilles, cottés & paraphés par premier & dernier, par  
Nous Marie-Louis-François Marquet, Chevalier, Seigneur  
De la Noüe, Conseiller du Roy, Président & Lieutenant-Gé-  
néral aux Baillage & Siège-Préfidial de Meaux, pour servir  
à enregistrer les Actes de Baprémes, Mariages & Sépultures  
de la Paroisse de *Calberson*

pendant l'Année mil sept cent *soixante huit*  
& six Semaines au plus tard après l'expiration de ladite  
Année, être l'un des deux Registres, signé conformement à  
la Déclaration du Roy, du 9 Avril 1736, & certifié vé-  
ritable par ledit Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-  
voyé sûrement au Greffe dudit Baillage, sous peine contre  
ledit Sieur Curé, de dix livres d'aumône, & de faïse de son  
Temporel, & contre les Marguilliers de dix livres d'amende;  
le tout, suivant ladite Déclaration, & les anciennes Ordon-  
nances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le *dix sept*  
Décembre mil sept cent *soixante sept*

*Marquet*

Mairie de Trillemont

L'an 1764 le six janyer aicté julymé dans le  
cimetière de cette paroisse par moy curé sousigné  
le Corps de Michel Larnelle Bergeron deudé  
le jour précédent a juy raavois reçu lors de son  
sacrament aagé de quatre Vingt deux ans  
en présence de Jean Larnelle Bergeron les armateurs  
qui a déclaré ne s'avoit e ligné, Charles Vermille  
Gautier, et Jean Baptiste Francoia du sautoy che paroissonne  
ou le ligné, comme témoin,

Durauoy le Gobert curé

L'an 1765 le sept janyer aicté julymé dans  
le Cimetière de cette paroisse par moy curé sousigné  
le Corps de Marguerite Fleuron femme de Nicolas  
Nantou Lami Manourrin, deudé le jour précédent  
a juy raavois reçu le sacrement de mariage aagé  
de seixante et huit ans en présence  
de son Mary, de Francoia, et Nicolas Nantou de  
deux fils, et autres paroissonnes les quels ont ligné,

Nicolas Nantou Francois Nantou  
Pierre Verre Verre  
Gobert curé

L'an 1765 le dix janyer aicté julymé <sup>22</sup>  
dans le Cimetière de cette paroisse par moy  
curé sousigné le Corps de M. Jean Baptiste Bernard  
Vivant, m. Menusier a juy raavois deudé le jour précédent  
chez Nicolas Barant Macon, ou il étoit en pension,  
a juy raavois reçu lors de son sacrement aagé de  
quatre Vingt sept ans, on y a juy raavois deudé Nicolas  
Barant de Francoia deudé quinqué cordonniers les quels  
ont ligné, comme témoin, par auy <sup>23</sup>  
Gobert curé

L'an 1765 le onze janyer aicté julymé dans le Cimetière  
de cette paroisse par moy curé sousigné le Corps de  
Charlotte Caspari femme de Jean Francois Vermille  
deudé le jour précédent a juy raavois reçu le sacrement  
de mariage aagé de soixante huit ans en présence  
de Jean Gildwin vauntier et du grand de Jean Francoia  
et Jean Vermille de Nancy les quels ont ligné, que son  
père l'adecent l'aumart Jean Francois deudé  
estienne Osgard Verre Verre  
Gobert curé

L'an 1764 le Dix huit (seize) jour de Juin devant  
le Curé de cette paroisse par moy curé Soussigné  
Le Corps de juré & Narsis Manoussis deud le jeun  
premier après avoir veu leur être sacrement  
age de soixante trois ans en y présence de juré  
Martin & Marotte son frere, Danton de la grille & son  
gendre & autres temoins lesquels ont tous signé  
Martin Marotte, Antoine Leprestre, Gobert curé

L'an 1768 le Vingt fevrier a été baptisé par  
moy curé Soussigné par Jean & Jeanne  
une fille jeune garçon & une jeune  
de Marie Genevieve bijou de cette paroisse  
le garçon Charles au lieu de M.  
François au lieu de Lab. & au lieu de M.  
Marotte Marie jeune bijou fille de  
Jean bijou Lab. & au lieu de M.  
out signé Ce Sulec Marie Jeanne & M.  
Gobert curé

L'an 1769 le Vingt fevrier a été baptisé  
par moy curé Soussigné par Philippe alexandre  
un fils de M. Denis Jossin bouque  
recommence de la terre de l'abbaye de  
dame Marie Louise Roche par moy  
par le garçon & M. Noël Rodien  
Lab. de cette paroisse la Marotte dans

Marie

Eglise de

Mulac

lesquels ont

Dolodien

Gobert curé



angelique guerey 1763

M. de laude

M. Bonafant a Lury

Signé

Marie angelique guerey

L'an 1768 le Vingt fevrier a été baptisé  
par moy curé Soussigné Claude un fils  
fils de Pierre & Jeanne de laude & de  
Marie un fils de laude le garçon  
Claude Moutier fils de Louis Moutier la  
Marotte Marie Genevieve & Marie fille  
de Jean François & Marie Genevieve tous de cette  
paroisse lesquels ont déclaré de savoir  
Signé

Darcantoy

Gobert curé

L'an 1768 le Vingt sept fevrier a été baptisé  
dans le cimetière de cette paroisse par moy curé  
Soussigné le corps d'un Royz repesé à  
toulbarde le Vingt six de ce mois sur les  
six à sept heures du matin & le lendemain  
sur les neuf heures du matin recouru par  
Louise de la douze femme d'Antoine fleury

manoirs demourant a Meaux en pierre  
mort garçon compaignon maçon deularant  
aupres meaux paroisie de S.<sup>t</sup> Nicolas en  
presence des P.<sup>res</sup> de sain Pierre de taitbardon  
en bagues bourgeois de paris, pour estre le  
corp de Louis chaumon garçon charentis  
agé de trente six ans venant epoux de  
chlotte morte dela paroisie de S.<sup>t</sup> nicolas  
de Meaux lequel s'est noyé le dix janyer  
dela presentee année en deglacem<sup>ent</sup> sur les  
moulins dudit meaux; la dite inhumation  
faite en presence dudit p.<sup>re</sup> mort et de ladite  
louise le douz et autres temoins qui ont signé  
avec nous **Louise le Douz** Ducaulty &

**Jour dudit Pierre Creag Gobert**

L'an 1764 Le trois mars a été julyé dans le cimetière  
de cette paroisie par moy curé et assigné le corps de marie  
amie Elizabeth decedé le jour precedent agé de six mois  
et deux fille d'elz assigné de Marianne de prestre  
et les p.<sup>res</sup> et mes en presence de Jean Bapt.<sup>e</sup> Francois du sautoy  
clerc paroisial qui a signé. Ducaulty &

**Gobert curé**

L'an 1764 Le cinq deux mars a été julyé dans le cimetière  
de cette paroisie par moy curé et assigné le corps de marie  
de laide de ladite année pour agé de six an, fille de pierre

4  
soirs manoirs de Meaux en pierre  
deux p.<sup>res</sup> communiq.  
Dufantoy clerc paroisial qui a signé, Ducaulty &  
**Gobert curé**

L'an 1764 Le six avril a été julyé dans le cimetière de cette  
paroisie. Le corps de Nicolas decedé le jour precedent  
agé de six mois deux jours, fils de M.<sup>r</sup> Jacques vaufour  
bourgeois de Meaux anné de mourant a paris rue de la  
sain<sup>t</sup> Gervise hôtel de Flandre, L.<sup>ds</sup> Enfants en Meaux clerc  
et Agé de six mois deux jours, fils de M.<sup>r</sup> Jacques  
de Jean Bapt.<sup>e</sup> Francois du sautoy clerc paroisial qui a signé, Ducaulty &

**Gobert curé**

L'an 1764 Le douze avril a été julyé dans le cimetière de  
cette paroisie par moy curé et assigné le corps de Jean  
males lequel a été andori a la maison de Jacques grossier  
pour quil de mort le jour precedent; fils de Jean. Rom  
Brochet Baron et de Marie Anne Gilles de la Roche morte  
de la paroisie de Fleury la Riviere Diocèse de Reims  
ayant parby de cette paroisie les quinze mars pour venir  
a taitbardon voir leur paroisie, ou lad. Gilles est accouché  
chez led. grossier de six Confins; en presence dudit Brochet  
et dudit Ducaulty clerc paroisial desquels ont signé avec nous  
Brochet & Ducaulty & Gobert curé

L'an 1768 Le premier May a été julymé dans  
le cimetière de cette paroisse par moy curé & baillié  
le Corps de Messrs Elizabeth Decidi & le jeune par un  
âgé de cinq ans & demi, fille de M. Jacques alexis  
Broquet Laboureur demeurant à Vignob, & de feu  
Marie Fourmeu Siryver femme, en présence de Jean  
Cap. François desautour clou paroissial qui a signé,

Duraulty & Gobert curé

L'an 1768 le trois May après la publication  
de deux defutes Mariages entre Jean Carrou Berger  
âgé de Vingt & six ans & sibi Mineuo de feu Pierre  
canon vicain Manouariv & de Margurite Bouquet  
deux ptes conjoints de fait de la paroisse de Neufmontieu  
c'est à dire de cette paroisse d'une part, & Marie  
Catherine Mantua âgée de Vingt quatre ans & sibi  
Minieuo de Nicolas Mantua Manouariv & de de feu  
Margurite Fleuret de cette paroisse d'autre part,  
faites par trois dimanches & par voie ledix & de  
Vingt quatre avril & premier May l'an. dans cette  
Eglise que dans celle de Neufmontieu suivant le  
Rituel de ce lieu curé de jure & au greffe de l'officialité  
de mesdits le jour d'icelle & signé Macier, Vu la permission  
de l'Evêque & curé.

de se Marier, Je soussigné presté curé de  
cette paroisse & de l'Evêque de cette Eglise  
Mutuel consentement & acquiescence  
parole de y presen a été le mariage de l'un & de l'autre  
la benediction Nuptial & en présence de Jean Pierre Carrou  
de teneur canon Manouariv & de Neufmontieu, de Nicolas  
Mantua, de Francois Mantua pere & de l'Evêque de la pouse & de  
autres paroissiens lesquels ont signé, excepté la pouse & un  
deuxième del'Evêque qui ont déclaré ne s'opposer, & signé,  
Jean Canon Jean Pierre Carrou

Nicolas Mantua & François Mantua  
François Mantua

L'an 1768 le six May a été baptisé par moy  
Curé Souffigné Margurite Joseph Coussance  
née d'icelle fille de Joseph Besant M. episc  
& de Margurite Coussance Vassier  
père & mère le parrain Louis Vasse  
choum tous de cette paroisse & de Marie  
de Margurite foutele pouse de d'eff. Pierre  
colmont de la paroisse de St. Cyr & de  
de Neufmontieu ou signé  
Louis Vasse & Marguerite Coussance

Gobert curé

L'an 1769 Le dix may a été jure dans le Consistoire  
de cette paroisse par nos curé & sousigné le corps  
de Marie Therese comitie deud'le jours precedens  
agee de sept mois dix jours, fille de N. Leon  
Philippe & Michel D'ingual avoué au parlement  
et de dame Marie Magdelaine Therese & Marcel  
les pere & mere demeurant a parois de Montorgueil  
parois de l'ami. Eustache, Lad. Enfant en nourrice  
chez Marie Genevieve germain femme Danton  
quesnie, en presence de Jean Bapt. Francois Duport  
clerc paroissial qui a signé, Duport

Gobert curé

L'an 1769 Le quinze May a été baptisé par nos  
curé sousigné Marguerite Julie ne' D'ainjeune  
fille de Nicolas Lafosse bourgeois & des Marguerite  
Jallat de cette paroisse Le pere Jean Jure de son  
fils de feu Jacques Dufosse cartier de la paroisse  
de Montailles, la marie Marguerite & Marie fille  
de Louis Maurice de cette paroisse laquelle a déclaré  
ne' & baillé a signer, Jean Pierre Dufosse  
Gobert curé

L'an 1769 Le vingt six may a été jure dans  
le Consistoire de cette paroisse par nos curé sousigné

le corps de Louise Therese deud'le jours precedens  
agee de trois mois, fille de M. Jacques Philippe  
Marsland Episcopus amant & de s. Anne Louise  
Benard de jure & mere, Lad. enfant en nourrice  
chez Marguerite  
Lafosse femme de Jean Bapt. Yalbe Paron, en presence  
de Jean Bapt. Francois de parois de l'ami paroissial qui a signé,

Duport

Gobert curé

L'an 1769 Le premier juin a été jure dans le Consistoire  
de cette paroisse par nos curé & sousigné le corps  
de Françoise de l'ami âgée de six mois fille de M. Gabon  
Mallabre & de sa femme de M. Jeanne D'acquari  
enfant en nourrice chez Marie Therese  
Lafosse femme de Louis Charles en presence  
de Jean Bapt. de parois de l'ami paroissial qui a signé,

Duport

Gobert curé

L'an 1769 Le deux juin a été jure dans le Consistoire  
de cette paroisse par nos curé & sousigné le corps  
de Louis Nicolas deud'le jours precedens agee de  
deux mois & de son pere & de sa mere  
Cartier & de sa mere de parois de l'ami  
de parois de l'ami paroissial qui a signé, Duport

Gobert curé

L'an 1769 Le six juin a été jure dans le Consistoire de cette paroisse  
par nos curé & sousigné le corps de Françoise de l'ami  
agee de six jours fille de M. Louis  
Mallabre & de sa femme de M. Jeanne D'acquari  
enfant en nourrice chez Marie Therese  
Lafosse femme de Louis Charles en presence  
de Jean Bapt. de parois de l'ami paroissial qui a signé,

Duport

Gobert curé

L'an 1767 Le onze juin a été jugé dans la Cure de  
cette paroisse par moy curé & sousigné le corps de  
jean Jean Baissonné Decédé le jour précédent âgé  
de trois mois & vingt jours, fils de pierre Dethand & Margie  
c'est Marie Genevieve Baissonné des parents mariés par nous  
de Jean Baptiste François Davaux & elle paroisial qui a signé,  
Durantoy & Gobert curé

L'an 1767 Le huité juin après la publication de bans  
de futur mariage entre Claude Ambroise Duriquet  
âgé de dix huit ans dix mois fils Minnie de sa femme  
Claude Duriquet Comellie, et Dagobert Lebeque de sa  
premiere femme de cette paroisse d'une part, & Marie Genevieve  
Elizabeth Gouze âgé de vingt six ans & quatre mois  
fille de Jacques de sa femme Claude Gouze Marouin, &  
de Marie Magdelaine Niquot de sa premiere femme de cette  
paroisse d'autre part, faite par deux Dimanches &  
fils, seroit le dix neuf & vingt quatre & vingt six  
juin dans cette Eglise de la permission de marie  
de jossé au greffe de la officialité de sa au & le vingt  
cinq de present mois, Je soussigné Dita Curé de cette  
paroisse a reçu en cette Eglise le mutuel Consolument  
qu'il a été donné par paroles de present au dit mariage

et leur a donné l'abondiction Nuptiale de ce jour & de  
Saint Ambroise parant macon parant de la paroisse  
de Dinin Françoise quinin cordomio auvs, parant de luy  
a cause de Françoise Dubouche & sa femme, Dantoné quinin  
Christie furi de la paroisse a cause de leus mere, & Dantoné  
Briome & Christie parant de luyours a cause de marie Cartois de  
sa femme, Les quels ont signé Excepter le jour, & Dantoné  
quinin de sa femme, Les quels ont signé, & Dantoné  
Claude Ambroise Duriquet pierre Ambroise  
parant de quinin au coin de la paroisse  
Gobert curé

L'an 1767 Le premier juillet a été jugé dans la Cure de  
cette paroisse par moy curé & sousigné le corps de Marie Genevieve  
Charlotte Decédé le même jour âgé de six mois six de sa  
fille de marie Haroche Mar. & de sa mere Genevieve de sa  
mere en presence de Davaux & elle paroisial qui a signé,  
Durantoy & Gobert curé

L'an mil sept cent dix sept le six juillet a été baptisé par  
moy pretre Deseigneur de parochie en l'abside de cette Eglise  
Cure de Sallardieu Jean Baptiste ne Davaux de sa femme  
Jeanne Deseigneur & de Marie Anne Carant de sa mere  
et mere le parant Jean parant le maraine Marie Genevieve  
& Genevieve de sa femme Genevieve & sa femme Genevieve  
a été reçu en l'abside de la paroisse de Sallardieu parant  
Gobert curé Deseigneur de parochie

L'an 1764 a été baptisé par moi curé Jean Guédou  
Marie francisq<sup>ne</sup> né d'aujour d'au la quelle a été vendue  
à la maison accorde d'après de mort par qu'on a de David  
sage femme, a tullebardou fille de jean louis guillemin  
et d'anne jannee ser ppe rume de la paroisse d'aim  
Culpice de Raalouen Campagne laquelle a été  
venue faire la noiesse a tullebardou en l'an jannee  
est acquies Le parain Nicolas Mantuo Mansurino, la  
Marain Marie francisq<sup>ne</sup> Le x<sup>o</sup>, d'jmy, domestique  
de m<sup>r</sup> Jacques fermier lequel ont signez  
et sealas maritice

Marié francisq<sup>ne</sup> le curé Robert curé

L'an 1768 Le vingt six a été jugé dans le Cimetière  
de cette paroisse par moi curé et sousigné le corps de mort  
francisq<sup>ne</sup> Decide le jour précédent âgé de deux jours fille  
de jean Louis guillemin et d'anne jannee et si peron mere  
de la paroisse de Culpice de Raalouen Campagne  
et a été venue faire la noiesse a tullebardou en presene  
d'au guillemin qui a déclaré ne s'avoit signez Jean  
Bapt<sup>iste</sup> francisq<sup>ne</sup> Desautour clerc paroissial a signez et notez

Desautour Robert curé

L'an 1768 le vingt quatre a été jugé

Dans le Cimetière de cette paroisse par moi curé  
curé et sousigné le corps de Claude Decide  
le jour précédent âgé de six mois  
fils de Pierre Papillon Cartier et de  
Marie Niral ser ppe mere en presene  
de Jean Baptiste francisq<sup>ne</sup> Desautour clerc paroissial  
qui a été signez Desautour Robert curé  
~~Marié francisq<sup>ne</sup> le curé Robert curé~~

L'an 1764 Le vingt six a été baptisé par moi  
curé et sousigné Antoine francisq<sup>ne</sup> né d'aujour d'au  
fils d'Antoine Biazac et de Marie Anne de Villiers  
le parain Antoine Biazac a été et Cartier, la marain Marie  
Nicolas de Villiers femme de Gil d'au d'au d'au d'au d'au  
paroisse la marain de declare me l'avoit signez  
Antoine Biazac Robert curé

L'an 1768 le dix sept a été baptisé par moi curé  
sousigné Marie Magella née d'aujour d'au fille de Pierre  
ambroise l'avoit en son se de Marie Anne de Villiers  
en l'avoit le parain Michel Bonhomme fils de Joff<sup>roy</sup> d'au  
Bonhomme tres de cette paroisse la marain Marie  
papillon fille de Jean papillon la b<sup>ea</sup> charmanting laquelle  
a déclaré ne s'avoit signez Michel Bonhomme  
Robert curé



L'an 1768 le vingt trois octobre a été  
baptisé maie Anne Marie née d'aujourd'hui  
fille de Jean René le pastre meunier  
et de Marie françoise Vasse les parrains  
et marrains le parrain Joseph Beson  
M. évêque de la Massine Maie Anne  
claire tous de cette paroisse lequel  
ont signé J. Grand et M. Barthelemy

Robert curé

L'an 1768 le treize octobre a été baptisé  
par moy curé Souffigne Simon Pierre  
né d'aujourd'hui fils de Pierre Souffigne  
marchand et de maie Louise le parrain  
le parrain et marrain le parrain Thomas  
Gautier aussy marchand tous de cette paroisse  
la Maie Anne Marie est venue le jour que  
fille d'aujourd'hui le jour que un nommé Dela  
parrain Souffigne de la paroisse laquelle a déclaré  
parrain Souffigne et Gaudier

Robert curé

L'an 1768 le quinze novembre a été baptisé dans  
le cimetière de cette paroisse par moy curé Souffigne

Le Corps des Marie Anne (sainte) Decedé  
le jour précédent à quatorze jours, fille de  
Jean René Le pastre Meunier et de Marie Françoise  
Vasse et des parrains et marrains de Jean Baptiste Françoise  
Desfontaines clerc paroissial qui a signé Dussaulty

Robert curé

L'an 1768 le vingt quatre novembre a été baptisé  
dans le cimetière de cette paroisse par moy curé Souffigne  
Le Corps des Marie Charles femme de dix huit ans  
et Nicolas parant Macon a paru au vis recel le jour  
de son décès Decedé le jour précédent âgé de soixante  
cinq ans en parant de son mary, selonc Charles  
Barthelemy et Gilbert ou et autres parant lequel  
ont signé J. Nicolas parant Louis Challe

parant parant Robert curé

L'an 1768 le vingt deux novembre a été baptisé par moy  
curé Souffigne par Marie Françoise de dix jours précédent  
fille de Jean papillon marchand et de Marie Françoise  
Giron Le parrain Antoine de boy fils de feu Antoine de boy  
vivant et de la Lavaraine Marie Françoise fille de M.  
Jean Pierre Luth clerc paroissial de Quilly dontique et  
Jean Baptiste parant de cette paroisse le parrain a déclaré  
me lauvine le jour Lavaraine a signé au vis  
marie generale Emery

Robert curé